



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MACS
SÉANCE DU MERCREDI 10 AVRIL 2019 À 18 HEURES
SALLE DANGOU LESCOUZÈRES
(sur convocation du 3 avril 2019)

Président

Nombre de conseillers : 9

Nombre de membres nommés : 9

Présents : 10

Absents représentés : 3

Absents excusés : 3

Absents : 3

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE MACS
DU 10 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix du mois d'avril à 18 heures, le conseil d'administration du Centre intercommunal d'action sociale de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 3 avril 2019, s'est réuni en session ordinaire, au siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Madame Frédérique Charpenel.

Présents :

Mesdames Frédérique CHARPENEL, Sylvie DE ARTECHE, Maité GRAFF, Pierrette MICHELENA et Françoise TROCCARD ;
Messieurs Pierre ATHANASE, Pierre LAFFITTE, Alain LAVIELLE, Jérôme PETITJEAN et Jean Paul TOURNIER.

Absents représentés :

Monsieur Alain JEAN a donné pouvoir à Monsieur Pierre LAFFITTE, Monsieur Yves MONGROLLE a donné pouvoir à Monsieur Alain LAVIELLE et Monsieur Michel PENNE a donné pouvoir à Monsieur Pierre ATHANASE.

Absents excusés :

Madame Rosa DI MURO ;
Messieurs Pierre FROUSTEY, Benoît DARETS.

Absents :

Mesdames Nelly BETAILLE et Corinne LAFITTE ;
Monsieur Pascal SCHWINDOWSKY.

OBJET : OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE AUPRÈS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE D'AQUITAINE POITOU CHARENTES

Rapporteur : Madame Frédérique CHARPENEL

Les crédits de trésorerie n'ont pas vocation à financer l'investissement et ne procurent aucune ressource budgétaire. Ces prêts de trésorerie permettent une meilleure maîtrise des flux financiers et un assouplissement des rythmes de paiement. Les collectivités territoriales et leurs établissements peuvent ainsi faire face à des besoins passagers de liquidités, sans qu'il leur soit nécessaire de mobiliser par avance les emprunts budgétaires affectés au financement de l'investissement. Ils ont vocation à permettre de prévenir les suspensions de



paiement par les comptables pour insuffisance de trésorerie et ainsi d'améliorer la relation avec les fournisseurs et prestataires en évitant des mandatements tardifs donnant lieu à liquidation d'intérêts moratoires.

Le Centre intercommunal d'action sociale souhaite, dans ce cadre, pouvoir disposer d'une ligne de trésorerie d'un montant de 500 000 € pour faire face à ses besoins ponctuels de trésorerie. La ligne de trésorerie interactive proposée par la Caisse d'épargne d'Aquitaine Poitou Charentes est une ouverture de crédit, qui permet via internet de mobiliser des fonds à tout moment et très rapidement pour répondre à un besoin ponctuel de trésorerie.

Le conseil d'administration doit autoriser le président ou son représentant à signer le contrat à intervenir avec cet organisme, dont les caractéristiques suivent :

Opération : ligne de trésorerie

Montant : 500 000 €

Durée : 12 mois

Offre bancaire :

Prêteur : Caisse d'épargne d'Aquitaine Poitou Charentes

Offre : ouverture d'une ligne de crédit de trésorerie index EONIA avec une marge majorant l'EONIA de 0,50 %

Frais de dossier : Néant

Paiement des intérêts : chaque mois civil par débit d'office

Base de calcul des intérêts : Exact/360

Process de traitement : tirage : crédit d'office remboursement : débit d'office

Commission d'engagement : 500 € prélevée en une seule fois

Commission de non utilisation : non facturée

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le code de l'action sociale et des familles ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la circulaire NOR/INT/89/0071/C du 22 février 1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics ;

VU l'offre bancaire portant sur l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 500 000 €, destinée à faire face à des besoins momentanés de trésorerie, auprès de la Caisse d'épargne d'Aquitaine Poitou Charentes pour une durée d'un an à compter de la date de signature du contrat ;

décide, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- d'approuver la réalisation d'une ligne de trésorerie de 500 000 €, destinée à faire face à des besoins momentanés de trésorerie de l'établissement, auprès de la de la Caisse d'épargne d'Aquitaine Poitou Charentes pour une durée d'un an à compter de la date de signature du contrat, dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Offre : ouverture d'une ligne de crédit de trésorerie index EONIA avec une marge majorant l'EONIA de 0,50 %

Frais de dossier : Néant

Paiement des intérêts : chaque mois civil par débit d'office

Base de calcul des intérêts : Exact/360

Process de traitement : tirage : crédit d'office remboursement : débit d'office

Commission d'engagement : 500 € prélevée en une seule fois

Commission de non utilisation : non facturée

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer le contrat à intervenir portant ouverture d'une ligne de crédit de trésorerie auprès de la de la Caisse d'épargne d'Aquitaine Poitou Charentes,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à procéder sans autre délibération aux demandes de versements des fonds et aux remboursements dans les conditions prévues par le contrat portant ouverture d'une ligne de crédit de trésorerie.



La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication ou affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département. Depuis le 30 novembre 2018, outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme
À Saint-Vincent de Tyrosse, le 10 avril 2019



Pour le président,
par délégation
vice-présidente,

Frédérique Charpenel



DÉCIDEURS EN RÉGION

Jean-Luc HURES

151 Avenue Georges Clémenceau

40100 DAX

tel : 05.47.55.90.63

Monsieur le Président,
du CIAS Maremne Adour Côte Sud
Allées des camélias

40230 SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Objet : LIGNE DE TRÉSORERIE INTERACTIVE

Dax, le 26 mars 2019

Monsieur le Président

En réponse à votre consultation dont nous vous remercions, nous avons le plaisir de vous informer que la Caisse d'Epargne d'Aquitaine Poitou-Charentes peut mettre à votre disposition une **Ligne de Trésorerie Interactive de 500.000,00 €** pour la période **d'une année** selon les conditions financières indiquées en annexe.

Cette solution de financement court terme vous offre les prestations INNOVANTES et EXCLUSIVES suivantes :

- **LA SIMPLICITE D'UTILISATION DU CANAL INTERNET** pour les transmissions d'ordre et les échanges d'information : les demandes de versements ou les avis de remboursements sont effectués sur un serveur dédié et sécurisé qui génère directement les mouvements financiers sur votre compte au Trésor Public. Vous pouvez également consulter en temps réel l'historique de vos utilisations ainsi que les décomptes d'intérêts et de commissions.
- **LA REACTIVITE DE TRAITEMENT DES OPERATIONS PAR LE CIRCUIT DU TRESOR PUBLIC** selon la procédure :
 - du crédit d'office pour les versements,
 - du débit d'office pour les remboursements et le paiement des intérêts et commissions.
- **L'INFORMATION EN TEMPS REEL DE VOTRE COMPTABLE ASSIGNATAIRE** : toute réception d'une demande de versement ou d'un avis de remboursement entraîne l'envoi automatique et immédiat d'un courriel à votre trésorier.
- **LES CODES D'ACCES PERSONNALISES SERONT ADRESSES ULTERIEUREMENT**
- La présente proposition est valable jusqu'au **30/04/2019** sous réserve de l'accord de notre Comité de crédit.

Espérant avoir répondu à votre attente et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, **Monsieur le Président**, à l'assurance de notre considération distinguée.

Jean-luc HURES**Chargé d'Affaires Collectivités Territoriales**

CIAS MAREMNE ADOUR COTE SUD

NOTRE OFFRE

La LIGNE DE TRÉSORERIE INTERACTIVE® [LTI®] de la Caisse d'Épargne est une ouverture de crédit performante qui permet - via INTERNET - de mobiliser des fonds à tout moment et très rapidement pour répondre à un besoin ponctuel de trésorerie.

Dans le cadre d'un plafond défini avec la Caisse d'Épargne, l'Emprunteur peut tirer des fonds lorsqu'il le souhaite, et chaque remboursement, réalisé à son initiative, reconstitue le droit de tirage à due concurrence. Les intérêts sont calculés sur les utilisations réelles. La LTI® vous offre les innovations performantes suivantes :

- la validation en ligne de vos demandes de Tirage et de Remboursement ;
- l'utilisation du circuit du Trésor Public pour le traitement des opérations (crédit/débit d'office) ;
- la consultation en temps réel de vos mouvements de fonds.

Les fonctionnalités de la LTI® sont accessibles par accès sécurisé chaque jour ouvré, de 07H00 jusqu'à 21H00 [hors week-end et jours fériés] sur le site internet Caisse d'Épargne dédié à la LTI® : <https://www.conduxio.com/lti/ServletControleur>

CONDITIONS FINANCIERES

Montant	500.000,00 €	
Durée	12 mois	
Taux	EONIA ¹ + marge de 0.50 %	EONIA du 26/03/2019 : - 0,368%
Païement des intérêts	Chaque mois civil par débit d'office	
Base de calcul des intérêts	Exact/360	
Process de traitement	Tirage : crédit d'office Remboursement : débit d'office	
Demandes de tirage et de remboursement	Aucun montant minimum	
	🕒 Créneau horaire de saisie :	7H 16H30 21H
	📅 date de valeur [J = jour ouvré] :	J + 1 J + 2
Frais de dossier	Néant	
Commission d'engagement	500 € / prélevée une seule fois	
Commission de mouvement	Néant	
Commission de non-utilisation	Non Facturée	

Document non contractuel

OPTION

EXECUTION DES TIRAGES PAR VIREMENT BDF OU CREDIT D'OFFICE

¹ Dans l'hypothèse où l'EONIA serait inférieur à zéro, l'EONIA sera alors réputé égal à zéro.

Envoyé en préfecture le 19/04/2019

Reçu en préfecture le 19/04/2019



ID : 040-200009868-20190410-10042019D02C-BF

DÉCIDEURS EN RÉGION

Réactivité supplémentaire	Les versements peuvent être réalisés par virement BDF le jour même pour une demande avant 11h00																				
Taux d'intérêt	<table border="1"><tr><td>⊖ Créneau horaire de saisie :</td><td>7H</td><td>11H</td><td>16H30</td><td>21H</td></tr><tr><td>📅 date de valeur appliquée :</td><td>VIRT</td><td>J</td><td>-----</td><td>J + 1</td></tr><tr><td>[J = jour ouvré]</td><td>CO</td><td>J + 1</td><td>J + 1</td><td>J + 2</td></tr><tr><td></td><td></td><td colspan="3">⤴ choix offert à l'Emprunteur ⤵</td></tr></table>	⊖ Créneau horaire de saisie :	7H	11H	16H30	21H	📅 date de valeur appliquée :	VIRT	J	-----	J + 1	[J = jour ouvré]	CO	J + 1	J + 1	J + 2			⤴ choix offert à l'Emprunteur ⤵		
⊖ Créneau horaire de saisie :	7H	11H	16H30	21H																	
📅 date de valeur appliquée :	VIRT	J	-----	J + 1																	
[J = jour ouvré]	CO	J + 1	J + 1	J + 2																	
		⤴ choix offert à l'Emprunteur ⤵																			
Commission de gestion	Néant																				

CALENDRIER

Date de l'offre	26/03/2019
Validité de l'offre	Offre valable jusqu'au 30/04/2019 sous réserve de l'accord de notre établissement

Document non contractuel

